

Mairie de Castelnau d'Arbieu
32500 Castelnau d'Arbieu

Département du Gers

Compte Rendu Sommaire de la Réunion du Conseil Municipal
04 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 04 juillet à 21 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau d'Arbieu, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie.

PRÉSENTS : TARBOURIECH Olivier, BORDES RANDIMBIVOLOLONA Odile, POLES Daniel, SOLANA Claude, LAGARDE Pascal, LACAYO Christiane, CIAPA Emmanuel

ABSENTS EXCUSES : CALVI Cristelle (procuration à O. TARBOURIECH), COLAS Mathieu

SECRETARE : C. LACAYO

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 11 avril 2025 ;
- SDEG : modification statutaire
- Urbanisme : ZAD DPU
- Lecture : Centre de loisirs
- Chemins ruraux
- Aménagement jardin belvédère
- rénovation autel de l'église, travaux des églises
- Animations, festivités prévues
- questions diverses

Approbation compte-rendu 11 avril 2025

Vote : 8 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

SDEG : modifications statutaires :

Monsieur le Maire présente au conseil le compte-rendu de la dernière réunion du Syndicat Territoires d'Energies Gers (STEG).

2 points sont à valider par les membres du Syndicat

- Actualiser l'article 7 en intégrant les modifications réglementaires sur la fiscalité de l'électricité avec une référence sur la part communale de l'accise sur l'électricité en lieu et place de la taxe
- En raison de la fusion de 4 communes : Sarcos, Cabas-Loumassès, Monbardon et Saint-Blancard, il est nécessaire d'affecter la commune nouvelle Cap d'Astarac au secteur intercommunal de Masseube

Vote : 8 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Urbanisme : ZAD, DPU :

En attente de précisions sur le sujet

Lectoure : centre de loisirs :

M le Maire fait part au conseil de la signature de la convention avec la mairie de Lectoure pour l'ALSH et ALAE. Ces centres de loisirs accueillent des enfants de Castelnaud. Afin qu'ils soient accueillis, une convention a été signée avec Lectoure, pour une somme de 1166 €

Chemins ruraux :

Lancement de la procédure d'échange avec M CASTELL pour une partie du chemin communal situé à Herran

Aménagement jardin belvédère :

M le Maire fait part au conseil de la signature de l'acte d'achat des parcelles D412, D413, D414 et D629, appartenant à M Pierre DUBARRY situées derrière la salle polyvalente.

Des demandes de devis vont être effectuées auprès d'entreprises de terrassement, pour réaliser un aménagement qui permettra la liaison avec le belvédère actuel et la création d'un espace enherbé et ombragé

Travaux églises :

M le Maire fait part au conseil des travaux réalisés dans les églises de la Commune :

- Rénovation de l'autel de l'église du village pour 1920 €
- Rénovation du plancher du clocher de l'église du village : 2368.20 €
- Rénovation du plafond de la chapelle d'Aurenque : 2430.72 €

En attente d'un devis pour la toiture de l'église du village

Questions diverses :

Cimetière : demande de faire des photos aériennes du cimetière, pour la gestion des concessions, avec un drone, Mathieu va s'en charger

Dimanche 14 septembre 2025 : proposition d'une animation par la Confédération Paysanne du Gers : marché de producteurs et repas fermier.

Devis pour un coffret chantier électrique pour branchement lors des manifestations qui ont lieu au jardin : 923.51 €

Fin de la séance à 22 h 10

Signature du secrétaire



Le maire

